

Réf: Dossier N° 018520

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ANGBO IVOIRE-STONE »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera Bonoumin, LOT 27, ILOT

1

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 22/06/2021 reçus par Me KOUAME AYA JOCELYNE ANGE ,NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 22/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANGBO IVOIRE-STONE »

Objet : l'exploitation minière; l'achat, la vente et l'exportation; toutes prestations de service liées aux activités précitées

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera Bonoumin, LOT 27, ILOT
1

Dirigeant(s) : Mme ALICA COLLETE ANGBOMON (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02419 du 23/07/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15135/GTCA/RC/2021 du 23/07/2021

